

# LETTRE du GROUPE James COMBIER de la LIBRE PENSÉE de SAUMUR

James COMBIER – 1842 – 1917 – Libre-penseur et maire de Saumur

15 Décembre 2015 – N° 122 Pour nous contacter : Douspis G. 3, rue de la Motte – 49730 VARENNES sur Loire

• 02 41 51 73 79

• [georges.douspis@wanadoo.fr](mailto:georges.douspis@wanadoo.fr) - [www.lalibrepensee.com](http://www.lalibrepensee.com)

## SOMMAIRE :

- P 1 = - Arbre de la laïcité.
- P 2 – 3 = - Où va la MGEN.
- P 4 = - Calendrier. AG.
  - Adhésion à la Libre Pensée.

## ARBRE POUR LE CLIMAT ARBRE DE LA LAÏCITÉ

Le 30 novembre dernier, les saumurois ont été gratifiés d'un arbre pour le climat, en l'occurrence un ginkgo biloba tout neuf, bien qu'âgé de plus de 150 millions d'années ! C'est dire la performance. À Saumur, on ne lésine pas ! Il est vrai qu'en matière de verdure, on ne peut rien apprendre à Monsieur le Maire, bien qu'il ait troqué ses vertes pantoufles pour de roses brodequins. C'est ainsi, il reste toujours quelques traces de ses premières amours, la caque sent toujours le hareng, dit-on métaphoriquement. Les organisateurs de la cérémonie, très climato-sensibles, ont appelé, dans la foulée, chaque commune à faire de même ; hélas, les lois de décentralisation (*La loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République)*) étant passées par là, d'un seul coup d'un seul, 57 arbres pour le climat ne verront pas le jour, puisque le Maine-et-Loire vient de perdre 57 communes... Décidément ce gouvernement, en dépit de ses déclarations officielles, n'aide guère Monsieur le Maire, lequel pourtant ne lui a jamais marchandé son soutien. Ce gouvernement serait-il climato-sceptique, lui qui prétend s'intéresser aux grands enjeux environnementaux et mettre en œuvre différentes politiques de développement durable, alors qu'il nous coupe l'arbre sous le pied ?

Par ailleurs, les journaux de Saumur ont fait état, il y a peu, d'une grandiose manifestation organisée par nos édiles municipaux en faveur de la laïcité. Il s'agit rien de moins que de planter un nouvel arbre, un arbre de la laïcité !

Ainsi, après le climat, on remet ça avec la laïcité le 18 décembre prochain. Seconde touchante cérémonie. Cela devient un rituel, bientôt un culte, à coup sûr, une garden-party !

Il est vrai qu'en matière de laïcité, on n'apprend rien à Monsieur le Maire, en tout cas, pas plus qu'en fait de frondaïson.

Une petite remarque cependant, il s'agit là d'une forme de laïcité un peu particulière qui ne doit plus grand chose à la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État, laquelle affirme dans son article deux : **l'État ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte.**

En effet, cependant que de la main droite, Monsieur le Maire manie la pelle au pied de l'arbre de la laïcité, de la main gauche, il distribue largement l'argent du contribuable aux institutions et associations saumuroises d'obédience religieuse, appliquant ce très vieux précepte, religieux lui aussi :

*... quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite, afin que ton aumône se fasse en secret ; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra.*<sup>1</sup>

Mais il est vrai que la loi de 1905 est bien ringarde tandis que la Bible, elle, est toujours et plus que jamais, d'actualité !



<sup>1</sup> Louis Segond Bible – Évangile selon Matthieu 6 - 2

## Où va la MGEN ?

Quelques mots, enfin, qui s'adressent en priorité aux membres de l'Education Nationale, mais pas seulement, car ce qui se passe au sein de notre mutuelle touche directement à la Sécurité Sociale en général et porte atteinte à tous les salariés.

À l'initiative du Syndicat national des instituteurs (SNI), la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale a été fondée en 1947 dans la foulée de la création de la Sécurité sociale, afin d'unifier l'ensemble des mutuelles de santé du milieu de l'enseignement. Cette unification des mutuelles de santé du secteur de l'éducation a permis à la nouvelle mutuelle de gérer le régime de sécurité sociale des fonctionnaires de l'Éducation nationale. C'est donc sur les bases et les valeurs de la Sécurité Sociale que s'est constituée la MGEN.

Or, que se passe-t-il aujourd'hui ?

Trois points méritent réflexion.

- **Financement par "niche fiscale"**: « *Nous devons, au contraire (des aides publiques spécifiques) revivifier les mécanismes de solidarité nationale entre tous. En ayant comme exigences l'équité, la simplicité et la lisibilité.*

*Fort de ces convictions, le groupe MGEN imagine un « **crédit d'impôt santé** » dont pourraient bénéficier tous les assurés sociaux, à la place des aides actuelles.*

*Nous appelons le gouvernement à le mettre en œuvre, en priorité pour les fonctionnaires qui vivent une inégalité de traitement flagrante pour leur complémentaire santé. Dans un contexte de gel du point d'indice, ce serait également un signe fort. »<sup>2</sup>*

Cette prose aimable autant qu'anodine recouvre en fait une tentative d'aggravation de la fiscalisation de la sécu, c'est-à-dire de son financement par l'impôt<sup>3</sup>, enfin généralisé, en lieu et place des cotisations des salariés qui finançaient la sécu par leur salaire direct et indirect (ce dernier appelé fort improprement "cotisation patronale"). Ce mode de financement leur permettait de contrôler et de gérer au mieux leur argent, dans le but de couvrir leurs dépenses de santé. Qu'en sera-t-il demain quand ces sommes considérables seront à la merci d'un changement de majorité au Parlement ou livrées à la mauvaise volonté d'un gouvernement aux prises avec une crise financière incontrôlable ? Une niche fiscale, cela se supprime d'un trait de plume, avec, qui plus est, l'assentiment des contribuables, puisqu'elle apparaît à leurs yeux comme un indécent privilège !

- **Prestations proportionnelles** : « *Avec la gamme MGEN Santé Prévoyance, les adhérents MGEN profitent d'un choix entre **quatre offres en santé**.* »

Une fois de plus, sous une apparence dorée (C'est bien la signification du terme : "profitent"), c'est d'une pilule difficile à avaler qu'il s'agit. Cela signifie concrètement que les adhérents MGEN ne bénéficieront plus de prestations égales, en contradiction avec les fondements mêmes de la Sécurité Sociale qui organisait la solidarité entre les classes d'âge ainsi qu'entre les malades et les bien portants. Cette solidarité ouvrière cède peu à peu la place à une logique commerciale, qui, bien entendu, n'avoue pas son nom. Encore que... comme nous allons le voir, le président de la MGEN ne mâche pas ses mots et ne s'embarrasse pas de circonlocutions, lui qui présente notre mutuelle comme une "entreprise" !

- **Entreprise** : Dans le dernier numéro de « Valeurs mutualistes » qui porte désormais bien mal son nom, Thierry Beaudet, signe un éditorial qui révèle bien des choses à qui sait lire. Ainsi ce monsieur qui fut un collègue, ne tarit pas d'éloges sur la politique dite « de développement durable » mise en place par nos gouvernants sous la pression des grands groupes capitalistes internationaux. Cette politique vise, ainsi que l'avoue T. Beaudet à « *inventer une **économie plus sobre*** »<sup>4</sup>. Qu'est-ce donc qu'une économie plus sobre, sinon un système qui restreint la consommation de la grande masse de la population ? C'est bien de décroissance qu'il s'agit, au détriment des peuples et des citoyens moyens qui sont appelés à se serrer la ceinture. T. Beaudet, d'ailleurs, cite Nicolas Hulot qui proclame : «

<sup>2</sup> Le groupe MGEN réclame la création d'un « crédit d'impôt santé » - Communiqué de presse du 8 juillet 2015.

<sup>3</sup> Rapport du Sénat 20 décembre 2015 – « *Ainsi, alors que les impôts et taxes affectés représentaient 1,7 % de leurs recettes en 1980, ce taux était de 8,9 % en 1995, de 23,7 % en 2000 et de 27,4 % en 2008* » !!! Cependant que diminuent « *les recettes « naturelles » de la sécurité sociale, par une politique de **diminution des charges sociales** dans le but de préserver l'emploi et la compétitivité des entreprises.* »

<sup>4</sup> L'expression est présente deux fois dans son texte et sert de conclusion.

*Aucune action individuelle n'est dérisoire* », ce qui sous entend que chacun est responsable, au même titre, de la dégradation de la nature, victime des agressions répétées des grandes entreprises capitalistes, lesquelles ne songent qu'à préserver, sinon à augmenter leur taux de profit, fût-ce aux dépens de l'Humanité tout entière.

On retrouve dans ce texte toute la vulgate écologiste que l'on nous sert ad nauseam depuis des mois pour justifier l'injustifiable, c'est-à-dire la régression sociale programmée afin de sauver ce qui peut l'être du système du profit. T. Beaudet, non seulement s'inscrit parfaitement dans cette orientation, mais organise la mutation de notre mutuelle en entreprise. Le mot revient à quatre reprises dans son éditorial, dont trois pour désigner la MGEN ! La quatrième fois c'est pour informer le mutualiste que sa mutuelle joue le rôle d'une banque (ou d'un fonds de pension, dont on connaît la fiabilité !) finançant les activités « *d'entreprises innovantes dans la transition énergétique.* » !

Ainsi, la boucle est bouclée. Une part des cotisations des salariés de l'Éducation Nationale sert donc à financer des groupes capitalistes, lesquels, innovants ou pas, se livrent à l'exploitation éhontée des travailleurs, car la philanthropie n'a guère sa place dans un système où règne une concurrence féroce entre capitalistes pour gagner et garder des parts de marché !

Le salarié mutualiste est bien en droit de se demander avec inquiétude : Où va la MGEN ? Inquiétude, hélas, largement justifiée par des événements récents comme la crise des subprimes où s'illustrèrent les banques JP Morgan et Goldman Sachs ! ou la faillite catastrophique d'Enron ou encore celle de GMAC Financial Service, le bras financier de General Motors qui a dilapidé tous ses actifs dans les prêts hypothécaires et les subprimes !

Face à ces sombres réalités, T. Beaudet a beau se faire patelin et rassurant en se présentant comme un « **investisseur institutionnel responsable** » personne n'est obligé de lui faire confiance...



## Valeurs mutualistes

Décembre 2015

**Editorial par Thierry Beaudet – président de la MGEN**

### TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Du 30 novembre au 11 décembre, notre pays accueille la 21e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques, la COP21.

L'objectif est d'aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays et visant à maintenir le réchauffement en deçà de 2°C. Atténuation des émissions de gaz à effet de serre, adaptation des sociétés aux dérèglements en cours, mobilisation par les pays industrialisés de 100 milliards de dollars par an afin d'éviter aux pays en développement la double peine du réchauffement et de la pauvreté, sont les défis qu'il faut aujourd'hui relever pour le bien commun de toute l'humanité demain. C'est dire que chacun est impliqué et que, comme le souligne Nicolas Hulot pour Valeurs mutualistes : « *Aucune action individuelle n'est dérisoire.* » Évidemment, les 195 chefs d'État ont une responsabilité éminente pour créer les conditions d'une économie décarbonée, d'un développement durable, d'une diminution des inégalités entre les pays, les plus industrialisés ayant un fort impact sur le réchauffement climatique.

Pour autant, nous sommes tous concernés. Nous pouvons agir et contribuer à inventer une **économie plus sobre**. Il en va de même des liens de plus en plus évidents entre notre santé et l'environnement.

Notre mutuelle est engagée. Avec ses responsabilités relevant de l'assurance maladie obligatoire, de la complémentaire santé et de l'offre de soins, le groupe MGEN se conçoit comme impliqué dans la transition écologique. Il veut contribuer à y répondre avec sa vision et son identité propres d'organisation de l'Économie sociale et solidaire, de partenaire de l'Éducation nationale et d'acteur de santé. Les problèmes environnementaux et le changement climatique comportent des dimensions éducatives, sociales et de santé publique.

Avec 49 autres **entreprises**, MGEN est partenaire de la COP21. À l'invitation de la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, elle a la charge d'y témoigner de son engagement et de sa méthode en matière d'éducation au développement durable et de

responsabilité sociale **d'entreprise**. Nos engagements ne sont pas de circonstance. En tant que partenaire du monde de l'éducation, nous contribuons au programme Éco-École qui vise à inscrire l'éducation au développement dans les projets d'établissement.

En tant qu'acteur global de santé, nous travaillons sur les enjeux de santé-environnement. En tant **qu'investisseur institutionnel responsable**, nous soutenons de jeunes **entreprises** innovantes dans la transition énergétique.

En tant **qu'entreprise**, nous nous attachons à réduire notre empreinte carbone avec des objectifs ambitieux de performance énergétique.

La transition écologique doit se faire à l'avantage des plus vulnérables et non à leur détriment. Nos adhérents ne s'y trompent pas. 14% d'entre eux sont membres d'une association qui intervient sur le développement durable et la préservation de la planète. 19% envisagent de le devenir.

Comment ces combats pourraient-ils ne pas être aussi ceux de leur mutuelle ?

Nos liens avec le monde éducatif et le sens mutualiste de la proximité nous aident à mobiliser adhérents, militants et salariés du groupe MGEN.

Je rappelle que la MGET va fusionner au sein de la MGEN, au 1er janvier prochain. La Mutuelle générale de l'environnement et des territoires va conforter notre regard et nos initiatives. Nous savons tous que la partie n'est pas facile. C'est bien pourquoi la contribution de chacune et de chacun d'entre nous et celle de nos organisations va compter. Beaucoup. Jour après jour.

Nous pouvons agir et contribuer à inventer une **économie plus sobre**.

Thierry Beudet - Président du groupe MGEN

### PLUSIEURS RENDEZ-VOUS dans notre agenda

☆☆ **Vendredi 15 janvier**: Assemblée générale – reprise des cartes et galette bien arrosée!  
– Salle Jean Rostand – rue Emmanuel Clairefond - Saumur

☆☆ **Vendredi 11 mars 2016** : Conférence publique sur le thème : La franc maçonnerie hier et aujourd'hui – Réservez votre soirée et invitez vos proches et amis dès à présent.

\*\*\*\*\*

- Visitez le site national de la Libre Pensée : [www.fnlp.fr/](http://www.fnlp.fr/)
- Site LP Saumur : "lalibrepensee.com". A consulter régulièrement et à indiquer à nos interlocuteurs.

\*\*\*\*\*

- Comment adhérer à la Libre Pensée ?

### Bulletin d'adhésion

- Nom :
- Prénom :
- Adresse : Rue :

Code postal :

Ville :

A renvoyer à : G Douspis - 3, rue de la Motte – 49730 Varennes sur Loire